



# **LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI**

organise son

## **Concours de poésie**

parrainé par la

**SOCIÉTÉ DES POÈTES FRANÇAIS**

**du 15 mars au 15 septembre 2026**

**Prix LEMAIRE - DEHARVENG**



**Thème libre**

**Langue française ou langue picarde**

**Poésie classique, néoclassique, libre, libérée ou prose poétique**

**Gratuit, il s'adresse aux adultes et aux jeunes poètes de 12 à 18 ans**

Remise des prix lors de la séance solennelle de la Société d'Émulation  
le dimanche 13 décembre 2026 à 15h30 à l'hôtel de ville de Cambrai

Règlement détaillé sur le site de la Société d'Émulation ou envoyé sur demande  
Les textes et les demandes de renseignements sont à adresser à

[poesie@emulationcambrai.fr](mailto:poesie@emulationcambrai.fr)

ou à

Société d'Émulation de Cambrai - Concours de poésie  
Maison Falleur 39 rue Saint-Georges 59400 Cambrai



# Règlement du Concours de Poésie de LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI

Parrainé par la SOCIÉTÉ DES POÈTES FRANÇAIS

## Prix LEMAIRE - DEHARVENG

### Du 15 mars au 15 septembre 2026



**Article 1 :** Sont appelés à participer à ce concours gratuit, les adultes et les jeunes poétesses et poètes de 12 à 18 ans, à l'exclusion des lauréats du concours de 2024, **par candidatures individuelles**, dans l'une des **3 catégories** suivantes :

- Adultes en langue française ;
- Adultes en langue picarde ;
- Jeunesse en langue française, de 12 à 18 ans.

**Article 2 :** Seront acceptés de 1 à 3 textes inédits (n'ayant fait l'objet d'aucune publication antérieure, partielle ou totale), portant un titre, en langue française ou en langue picarde, de 30 lignes au maximum chacun (titre et espaces compris). *Il est vivement rappelé de respecter les règles de grammaire, de conjugaison et d'orthographe sous peine de rejet de la candidature. L'écriture inclusive et le recours à l'intelligence artificielle sont proscrits.*

**Article 3 :** Tous les modes d'écriture poétique – classique, néoclassique, libre, libérée, prose poétique – seront acceptés. **Le thème est libre**, les traductions sont exclues.

**Article 4 :** Les poèmes seront à adresser par courriel, en pièces jointes (1 par poème), au format Word (Police Times New Roman - taille 12 - intervalle 1) à [poesie@emulationcambrai.fr](mailto:poesie@emulationcambrai.fr) ou en 3 exemplaires dactylographiés ou lisiblement manuscrits, uniquement au recto d'une feuille A4, par voie postale à Société d'Émulation de Cambrai – Concours de poésie - Maison Falleur - 39 rue Saint-Georges 59400 Cambrai, **avant le 15/09/2026 minuit**. Un accusé de réception sera envoyé à chaque candidat.

**Article 5 :** L'anonymat étant de rigueur, chaque auteur choisira sa **catégorie** et un **code (3 chiffres, 3 lettres)** qu'il portera en haut à droite sur chaque feuillet envoyé en PJ par courriel ou par voie postale. **Catégorie** et **code** seront impérativement reportés dans le corps du courriel

ou sur une feuille distincte par voie postale, avec les nom (en majuscules), prénom, date de naissance, adresse courriel et postale, numéro de téléphone de l'auteur et titre du ou des textes. Le secrétariat enregistrera séparément le ou les textes et les coordonnées de l'auteur, avec la catégorie et le code pour seuls liens. L'identité des auteurs sera révélée aux membres du jury lorsqu'ils auront terminé les évaluations et attribué les prix.

**Article 6 :** Le jury sera composé de 3 membres de la Société d'Émulation et présidé par Marc Nieuwjaer, également administrateur de la Société des Poètes Français. Leurs décisions seront sans appel. Comme les autres membres de la Société d'Émulation, les membres du jury ne seront pas admis à concourir.

**Article 7 :** Chaque participant est tenu au respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Par conséquent, il doit s'assurer que la conservation et la diffusion de sa contribution ne constituent pas, notamment :

- Une atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'un tiers (reproduction / représentation d'un élément soumis à des droits de propriété intellectuelle, une marque, un modèle déposé, etc. sans autorisation préalable expresse du titulaire des droits) ;
- Une atteinte au droit des personnes (atteinte à la dignité humaine, atteinte aux droits de la personnalité : droit à l'image, droit au nom, droit au respect de la vie privée, diffamation, insultes, injures, etc.) ;
- Une atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs (apologie de crimes contre l'humanité, incitation à la haine raciale, pornographie, incitation à la violence, etc.).

**Article 8 :** Le palmarès sera adressé par courriel ou par voie postale à tous les participants durant la première quinzaine du mois de novembre. Les prix (un par catégorie) seront remis au cours de la séance solennelle de la Société d'Émulation fixée au dimanche 13 décembre 2026 à 15h30 à l'hôtel de ville de Cambrai. La présence des lauréats est fortement souhaitée. Dans chaque catégorie, le lauréat recevra un diplôme, un chèque et un ouvrage. Un livre sera également offert aux autres candidats présents, bien que non primés, lors de la remise des prix.

**Article 9 :** Dans la catégorie Jeunesse en langue française, le poème du lauréat ainsi que les poèmes des candidats éventuellement remarquables par le jury seront gracieusement présentés au Concours International de Poésie Jeunesse Francophone 2026-2027 de la Société des Poètes Français, sauf avis contraire exprimé par écrit des auteurs ou de leurs représentants légaux.

**Article 10 :** Le responsable du concours, seul destinataire des candidatures, se réserve le droit de publier les poèmes reçus avec le nom des auteurs, primés ou non, sur ses propres supports, sauf avis contraire exprimé par écrit des auteurs ou de leurs représentants légaux.

**Article 11 :** Chaque lauréat aura le droit de se prévaloir de son prix, soit dans sa bibliographie, soit par un avis apposé sur son œuvre, en indiquant :  
« Lauréat du Prix de poésie LEMAIRE – DEHARVENG 2026 de la Société d'Émulation de Cambrai ».

**Article 12 :** La seule participation implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

**Pour tout renseignement, s'adresser à : [poesie@emulationcambrai.fr](mailto:poesie@emulationcambrai.fr)**

**Ou à : Société d'Émulation de Cambrai - Concours de poésie**

**Maison Falleur 39 rue Saint-Georges 59400 Cambrai**